

# P Présence internationale

Bulletin numéro 99  
Automne 2015

## SOMMAIRE

Edito p. 2

Tournée en octobre de Juan José Villagómez, défenseur mexicain des droits des migrants p. 3

Retour sur la tournée du défenseur guatémaltèque Omar Jerónimo en France p. 4-5

Entretien avec Charlotte Ivern, volontaire française au Kenya p. 6

Portrait de la défenseure kenyane Ruth Mumbi p. 7

PBI France p. 8



Des volontaires de PBI Kenya accompagnant la défenseure des droits humains Ruth Mumbi dans le bidonville de Mathare à Nairobi

**PBI section française**  
21 ter, rue Voltaire  
75011 Paris  
Tél. : 01 43 73 49 60  
Email : [pbi.france@free.fr](mailto:pbi.france@free.fr)  
[www.pbi-france.org](http://www.pbi-france.org)

« Dans beaucoup de situation où les défenseurs « de base » agissent pour faire respecter les droits humains, ils voient leurs propres droits violés impunément. Tous ces militants des droits humains sont attaqués, arrêtés arbitrairement ou doivent faire face à des charges criminelles sous de fausses accusations, et ce à chaque fois qu'ils dénoncent des mauvais traitements de la part d'officiers de l'Etat ou d'acteurs non-étatiques. »

Ruth Mumbi, fondatrice de l'ONG de droits des femmes Bunge la Wamama Mashinani  
Accompagnée par PBI Kenya depuis 2014

**pbi**  
un espace pour la paix

**Peace Brigades International** est une organisation non gouvernementale internationale officiellement reconnue par le département de l'information de l'ONU. PBI est une organisation indépendante de tout intérêt économique, tendance politique ou croyance religieuse. À la demande expresse d'associations locales menacées, PBI organise une présence internationale protectrice dans les zones de conflit afin de sauvegarder l'espace politique nécessaire à l'action de la population civile en faveur d'une résolution non-violente des conflits.

Chers lecteurs,

Le drame des réfugiés en Europe nous interpelle et nous oblige à agir alors que des milliers d'hommes et de femmes périssent aux portes de l'Europe. De l'autre côté de l'Atlantique, une autre odyssée en quête d'une vie meilleure est entreprise à travers le Mexique pour rejoindre les Etats-Unis : les migrants fuient l'Amérique centrale (et le Mexique) le long d'un chemin tortueux et parsemé d'embûches (extorsions, violences, disparitions forcées, assassinats...). Depuis l'installation récente d'une équipe de volontaires dans le Nord du Mexique à Chihuahua, PBI Mexique accompagne plusieurs associations leur venant en aide. C'est le cas de la Maison du migrant de Saltillo dont le coordinateur Juan José Villagómez sera prochainement en France pour alerter les déci-deurs sur cet autre réalité violente de la migration internationale.

La rentrée est chargée à PBI France avec l'accueil prochain d'un autre défenseur : Donny Reyes, coordinateur de l'association Arcoiris (« arc-en-ciel ») qui promeut les droits de la communauté LGBTI (Lesbienne, Gay, Bisexuelle, Transsexuelle et Intersexuelle) au Honduras. Nous sommes très heureux de recevoir ce nouvel accompagné du dernier projet de PBI né en Amérique latine afin qu'il puisse évoquer la situation particulière des homosexuels et des autres représentants des minorités sexuelles, victimes de trop nombreux crimes de haine dans cet Etat centraméricain.

De l'Amérique latine à l'Afrique, PBI a franchi le pas en 2013 avec l'implantation du premier projet sur ce continent au Kenya. Charlotte Ivern a suivi le même chemin en rejoignant Nairobi après une première expérience de volontaire à Bogota : elle découvre la réalité d'une jeune équipe dans un nouveau contexte africain et nous fait part de ses impressions à la fin de ce numéro.

Nous vous donnons rendez-vous en décembre pour le prochain Présence internationale, une édition spéciale qui marquera le 100e numéro de notre bulletin ! L'occasion de se replonger dans l'histoire de PBI-France et des nombreux défenseurs que nous avons accompagnés et accueillis grâce à vous en France.

Bonne lecture!

**Martin Willaume**  
Président de PBI-France

## Un défenseur mexicain des droits des migrants sera en tournée en France en octobre

*Juan José Villagómez, coordinateur de la Maison du migrant de Saltillo, sera en tournée à Paris du 11 au 14 octobre pour témoigner de la situation très préoccupante des migrants et de leurs défenseurs au Mexique.*

**D**u fait de sa situation géographique, le Mexique est une zone de départ et de transit naturelle pour les populations qui veulent migrer vers les Etats Unis. Chaque année, des dizaines de milliers de Mexicains mais aussi de migrants provenant d'Amérique centrale (principalement du Guatemala, du Honduras et du Salvador) traversent le pays et sont exposés à de nombreuses menaces lors de leur parcours : extorsion, séquestration, abus sexuel, etc.

Au Mexique, une soixantaine de centres d'accueil fournissent un soutien vital à ces migrants dans leur voyage. La Maison du migrant de Saltillo est l'un de ces refuges au Nord, dans l'Etat de Coahuila. Il fournit chaque jour à environ 80 migrants (parfois jusqu'à 300) nourriture, logement, soins médicaux mais aussi aide psychologique et conseils juridiques. En plus de ce travail quotidien d'assistance, le refuge de Saltillo mène une importante mission de défense des droits de ces migrants en documentant et dénonçant les violations qu'ils subissent. Cette organisation est accompagnée par PBI depuis janvier 2014 compte tenu des menaces et des hauts risques que subit quotidiennement son équipe.

Selon l'ONG Accudeh (Action urgente pour les défenseurs des droits humains), le nombre d'agressions à l'encontre des défenseurs des droits humains au Mexique a doublé entre janvier 2011 et mai 2014, les défenseurs des femmes et des migrants ayant été identifiés comme les plus vulnérables. Sur le terrain, les défenseurs des droits des migrants font face à un risque élevé du fait de plusieurs facteurs concomitants : l'impunité qui existe dans le pays, la corruption des autorités, la présence d'organisations criminelles qui considèrent les migrants comme des marchandises, des mules pour transporter la drogue ou encore des esclaves, mais également l'intolérance de la population locale à l'égard des migrants. Très souvent, les centres d'accueil comme la Maison de Saltillo font l'objet de diffamation de la part des autorités et de la presse, ce qui contribue à les fragiliser davantage.

Des mesures de protection ont été accordées à la Maison de Saltillo par la Commission nationale des



Membres de la Maison du migrant de Saltillo durant un atelier de sécurité organisé par PBI Mexique.

droits de l'Homme mexicaine en 2009 et la Commission interaméricaine des droits de l'Homme en 2010. Néanmoins, leur application connaît régulièrement des dysfonctionnements et l'équipe du centre demeure en situation de grande vulnérabilité. En janvier 2013, le père Pedro Pantoja a ainsi reçu une menace de mort et en janvier 2014, un autre membre de la maison a été menacé à l'entrée même du refuge, zone censée recevoir une protection constante par une patrouille de police de l'Etat.

Le travail de PBI depuis un an a permis à l'équipe de la Maison de Saltillo de se sentir plus en sécurité. Au-delà des accompagnements physiques et des douze réunions de travail et des ateliers de sécurité réalisés en 2014, le dialogue de PBI avec les autorités locales, nationales et internationales a commencé à porter ses fruits : *“Une des premières tâches de PBI a été de réussir à obtenir du gouvernement de Coahuila une déclaration publique de soutien complet à notre travail. Ainsi en 2014, lors d'un évènement public à l'invitation du gouvernement local lui-même, ce dernier a reconnu le travail de la Maison de Saltillo dans la défense des droits humains”* selon un représentant de l'organisation.

A l'occasion de sa tournée de sensibilisation et de plaidoyer en Europe, des réunions publiques et des rendez-vous politiques seront organisés afin que Juan José Villagómez puisse témoigner de la réalité de terrain et des améliorations que le Mexique doit encore apporter pour garantir le respect des droits humains des migrants et de leurs défenseurs sur le terrain.

*Clotilde Vasconi*

## Informer et former les communautés autochtones sur leurs droits : le travail de la Central Campesina Ch'ortí Nuevo Día (CCCND)

Depuis 2009, PBI accompagne la CCCND dans ses activités d'information et de formation auprès du peuple Maya Ch'orti dans plusieurs municipalités du département de Chiquimula, à l'est du Guatemala. En juin dernier, le défenseur guatémaltèque Jacob Omar Jerónimo était en tournée à Paris pour sensibiliser ses interlocuteurs, parmi lesquels des responsables politiques, des journalistes et des membres du secteur associatif, aux activités de la CCCND en matière de défense des droits humains et attirer l'attention sur les risques auxquels ses membres sont confrontés.

Depuis plus de 15 ans, Omar Jerónimo s'investit dans la Central Campesina Ch'ortí Nuevo Día, dont le rôle est de former et d'informer les membres des communautés Maya Ch'orti des municipalités de Jocotán, Chiquimula, Camotán, Olopa et San Juan Ermita sur leurs droits et devoirs en tant que citoyens et membres d'une communauté autochtone. À cet égard, des espaces de dialogue et des ateliers de formation sont régulièrement organisés sur des sujets liés aux droits humains, à l'environnement, à la cosmovision Ch'orti, à la participation des femmes, ou encore aux opportunités pour les jeunes au sein des communautés.



Omar Jerónimo, interviewé pour le journal de France Culture, accompagné par Anaïs Lallemand, la référente Guatemala de PBI France.

Dans ce contexte, la CCCND a entamé, depuis une dizaine d'années, un processus de reconstruction de l'identité du peuple Maya Ch'orti. Cette initiative de recomposition identitaire et territoriale a pour ambition d'aider les membres des communautés à s'identifier collectivement en tant que peuple Maya

Ch'orti, à renforcer leurs structures d'autorité traditionnelles et leur organisation communautaire, et à préserver leur mode de vie en lien étroit avec le territoire et en équilibre avec la nature. L'objectif est à la fois de préserver l'intégrité et le bien-être des communautés autochtones, mais également leur territoire et son environnement.

*« À mesure que l'on prend conscience de son identité, de sa relation avec l'espace dans lequel on vit, on pense davantage à l'améliorer plutôt qu'à le quitter ».*

Ce faisant, la CCCND joue un rôle significatif dans la redécouverte de la cosmovision du peuple Maya Ch'orti fondée sur l'équilibre avec la vie. Plus qu'une simple idée, « l'équilibre avec la vie » constitue un modèle, une proposition ; celle de préserver la vie dans le temps. Cette cosmovision apparaît, en ce sens, comme une alternative au paradigme du développement lié à l'accumulation de richesses et à l'exploitation abusive des ressources naturelles.

*« Nous avons déjà pu constater les conséquences désastreuses liées au changement climatique, et nous pensons que conserver la vie dans le temps est une meilleure option que le développement. Ce sont les communautés qui nous le disent. Notre rôle à nous est de diffuser le message des communautés partout où nous allons, que ce soit dans les villes, ou auprès des autorités, du gouvernement, de la communauté internationale... Nous expliquons à tous leur manière de voir le monde. C'est une vision très simple mais profonde, qui montre notre volonté de préserver la vie, une vie de qualité, et de conserver cet équilibre entre l'être humain et la nature. »*

Ce travail de défense de la cosmovision et des droits des peuples autochtones prend tout son sens dans un contexte d'accapement des ressources naturelles et de construction de mégaprojets sur les territoires autochtones, bien souvent en l'absence de leur consentement, qui représente une grave menace pour les communautés. Le manque d'information des populations locales sur ces initiatives de développement constitue la raison d'être du CCCND. Son rôle

est, en effet, de mettre à disposition des communautés toute l'information disponible sur ces projets, et notamment leurs impacts tant sur l'environnement que sur les communautés, afin que ces dernières puissent prendre une décision de manière éclairée.

« Notre rôle n'est pas d'empêcher les entreprises de mener à bien leur projet, mais d'informer les communautés. C'est à elles que revient la décision de participer ou non au projet. Il s'agit d'une décision communautaire que nous nous devons de respecter. Pourquoi faisons-nous ce travail ? Parce que l'État ne le fait pas. Les organisations comme la nôtre n'existeraient pas si l'État mettait à disposition l'information, de manière transparente ».

Accusés de vouloir s'opposer au développement du pays et de manipuler les communautés en ce sens, les membres de la CCCND militent, en réalité, pour le respect des droits collectifs des peuples autochtones, et notamment l'application du principe de participation libre, préalable et informée des communautés autochtones dans les processus politiques et de développement, reconnu dans la Convention 169 de l'OIT, ratifiée par le Guatemala.

En raison de leur engagement en faveur du bien-vivre des communautés, les membres de la CCCND font régulièrement l'objet de dénigrement, d'intimidations, de harcèlement mais aussi de menaces de mort. Malgré cela, les demandes de protection, adressées aux autorités, sont toujours restées sans réponse. Les membres du CCCND dénoncent, par ailleurs, l'usage de la peur à l'encontre des communautés comme moyen de pression et de dissuasion. Cette stratégie, utilisée de manière désastreuse pendant la guerre civile au Guatemala, se caractérise par un sentiment collectif de menace permanente à l'encontre des communautés. Les nombreuses mises en garde que reçoivent les membres de la CCCND ne les ont, cependant, pas dissuadés dans leur mission.

Dans ce contexte d'insécurité, la CCCND a sollicité l'aide de PBI en 2009. Depuis, les volontaires sur place fournissent un accompagnement protecteur aux équipes de la CCCND pour qu'elles puissent continuer à travailler en sécurité. La présence internationale agit, en effet, comme un facteur dissuasif contre toute forme de violence. Omar Jerónimo résume ainsi : « Le travail de PBI sauve des vies ».

Anaïs Lallemand

## Des élections présidentielles marquées par la démission du Président Otto Pérez Molina

**A** la suite d'un scandale de corruption éblouissant les plus hautes sphères du pouvoir, un mouvement populaire s'est mis en place fin avril, réunissant chaque semaine des milliers de personnes dans la capitale du Guatemala, afin de réclamer la démission du président, le report des élections générales du 6 septembre et une réforme électorale.

Le 3 septembre, sous la pression de la rue et de la CICIG (Commission internationale contre l'impunité au Guatemala), le président Otto Pérez Molina a été contraint de démissionner. Quelques jours plus tard, il était inculpé et emprisonné de manière préventive, accusé d'avoir fait partie d'une bande criminelle qui opérait au plus haut niveau au sein des douanes.

C'est dans ce contexte que les élections présidentielles ont eu lieu le 6 septembre. Alors que tous les pronostics donnaient le millionnaire Manuel Baldizón vainqueur, c'est l'humoriste Jimmy Morales qui a remporté le premier tour. Ce novice

en politique s'est présenté au nom d'un parti de droite nationaliste, il sera opposé à l'ancienne première dame, Sandra Torres (parti social-démocrate), lors du second tour qui aura lieu le 25 octobre prochain.

Camille Bossé



Observation par des volontaires de PBI Guatemala d'une manifestation à Guatemala Ciudad

## Entretien avec Charlotte Ivern, volontaire française avec PBI Kenya

*Charlotte est partie en mai dernier avec PBI Kenya pour un volontariat d'un an. PBI France s'est entretenu avec elle sur les motivations de son engagement et les enjeux et les difficultés du premier projet de PBI en Afrique.*

### Pourquoi avoir fait le choix de PBI ?

**A**vant d'être volontaire pour PBI au Kenya, j'ai été volontaire pour le projet en Colombie. A l'origine, ma motivation est née de mon envie de m'engager auprès d'une organisation respectueuse du travail et de la vision des sociétés civiles nationales. Je n'avais pas envie d'être une étrangère de plus venue leur dire comment améliorer l'effectivité des droits fondamentaux dans un pays dont j'ignorais presque tout. Je souhaitais apprendre, élargir ma vision des choses et voir comment soutenir le travail des défenseurs des droits humains dans le respect de leur vision.

PBI a cela de magique, que nous n'interférons pas dans le travail des défenseurs, nous apportons notre soutien en protégeant leur vie et leurs espaces de travail en utilisant notre modèle, si et seulement si, ils nous le demandent. Nous n'imposons pas notre méthodologie.

De plus, PBI, dans un souci de respect de chacun, promeut une organisation interne basée sur l'horizontalité, la transparence et le consensus. L'idée m'a séduite. C'est donc après des études en droit, un Master en droits humains et actions humanitaires, et plusieurs stages, que j'ai intégré PBI et me suis orientée vers la protection des défenseurs des droits humains.

Aujourd'hui, si j'ai voulu renouveler l'expérience au Kenya, presque 5 ans plus tard, c'est pour apporter ma pierre à la construction du premier projet africain de PBI. J'avais envie de partager mes connaissances acquises auprès des défenseurs en Amérique latine, de mes collègues au sein de PBI Colombie et ainsi contribuer à soutenir les défenseurs des droits humains kenyans dans leur mission de sauvegarde

des droits fondamentaux.

### Raconte-nous le travail de PBI au Kenya

L'équipe est basée à Nairobi avec trois volontaires. Un coordinateur travaille en Espagne et un comité de projet composé de 6 personnes bénévoles oriente et guide notre stratégie. Dans peu de temps, un quatrième volontaire va nous rejoindre, ainsi que la nouvelle coordinatrice de terrain et en début d'année prochaine un-e chargé-e de plaider. Le projet grandit !

L'idée de créer un projet en Afrique est née en 2009. Plusieurs pays ont été présélectionnés et en 2013 la première équipe s'installe à Nairobi. Le Kenya semblait un pays où le contexte politique permettait à PBI d'offrir son modèle de protection, basé sur la dissuasion grâce à l'accompagnement physique, l'observation, le plaider, la mise en réseaux, et la sensibilisation de l'opinion

publique.

PBI fait face à de nouveaux enjeux, peu connus des projets implantés en Amérique Latine, comme la grande précarité des leaders communautaires, la méfiance mutuelle et le manque de coordination entre les activistes de base et les ONG établies, ainsi que la jeunesse du mouvement social : le Kenya est un Etat récent dont l'indépendance a été proclamée il y a une cinquantaine d'année ; le tissu social y est fragile.

### Quels types d'organisations sont accompagnées par PBI ?

Actuellement, PBI accompagne des défenseurs issus et travaillant dans les bidonvilles de Nairobi dont les activités cherchent à faire obstacle aux exécutions extrajudiciaires, et aux criminalisations. Nous



Accompagnement d'un défenseur de l'organisation Bunge La Mwananchi à Mathare, Nairobi.

accompagnons également des femmes défenseures des droits humains qui luttent pour leurs droits, comme le droit à la contraception, le droit à l'avortement, ou encore pour l'égalité des genres.

Les défenseurs promeuvent la transparence face à la corruption, le respect de l'environnement face à la pollution, des droits civils et politiques face à l'arbitraire étatique, des travailleurs face à l'exploitation économique, le respect de la dignité humaine face à la paupérisation de la société et le rassemblement face à la multiethnicité.

En raison de leur combat pour la promotion des droits fondamentaux, ils font face aux agressions, aux détentions arbitraires, aux assassinats, à la criminalisation judiciaire, à la délégitimation, entre autres menaces qui pèsent sur leur vie.

### **Un contexte actuel très difficile pour la société civile kenyanne ?**

Le gouvernement cherche à briser les initiatives collectives en allant à l'encontre de la Constitution et des lois progressistes adoptées après 2010 (année d'adoption de la nouvelle Constitution). Par exemple, l'exigence faite aux mouvements sociaux d'annoncer toute manifestation publique dans le but de l'interdire ou de l'empêcher, le fait de rendre complexe et infiniment long le processus d'enregistrement de nouvelles organisations, de vouloir limiter le montant des financements étrangers aux ONG, de s'immiscer dans la liberté de la presse, ainsi que l'opacité et l'impunité autour des violations des droits humains, provoquent une méfiance envers le nouveau gouvernement de Kenyatta, élu en 2013.

Le terrorisme qui secoue le pays régulièrement, rend le gouvernement suspicieux. Les défenseurs des droits humains ont mauvaise presse car ils défendent la liberté à l'heure de la sécurité nationale. De nombreuses organisations en pâtissent, comme Muhuri et Haki Africa. Ces deux organisations, originaires de Mombasa, sur la côte indienne, font l'objet de nombreuses attaques de la part de l'Etat car elles s'intéressent aux exactions commises par les forces de sécurité au cours de leur lutte contre le terrorisme. Malheureusement le scénario est connu, nombreux sont les Etats qui égratignent voire annihilent les libertés publiques sur l'autel de la sécurité nationale. Le chemin est long mais la solidarité s'impose.



### **Portrait de la défenseure Ruth Mumbi**

**R**uth Mumbi est née en 1980. Elle est l'une des membres les plus actives de l'organisation de droits humains Bunge la Wamama après avoir fondé en 2010 puis dirigé Warembu Ni Yes, un groupe de jeunes femmes qui voulaient s'assurer que la nouvelle constitution kenyanne allait être adoptée.

Bunge la Wamama a été établie à partir de Bunge La Mwananchi, un mouvement national revendiquant une ouverture du dialogue et une justice sociale, pour offrir un espace aux femmes afin de traiter certaines problématiques les affectant spécifiquement.

Entre novembre 2014 et avril 2015, elle a bénéficié d'une bourse offerte par l'ONG irlandaise Frontline Defenders pour suivre des formations au Centre pour les droits humains appliqués de l'Université de York. Elle a également reçu plusieurs prix en reconnaissance de son travail.

Rentrée au Kenya en mai 2015, elle a repris son travail avec Bunge La Wamama, s'occupant notamment d'obtenir justice pour les femmes violées, les coupables étant rarement poursuivis. Toutefois, depuis l'exécution extra-judiciaire de son beau-frère Stephan Gichuru le 17 mai 2015, elle a décidé de concentrer ses efforts sur la lutte contre l'impunité pour les responsables de ces crimes dans les bidonvilles de Nairobi.

*Camille Bossé*

**PBI France accueillera un défenseur hondurien du 5 au 7 octobre**

Donny Reyes est le coordinateur général de l'association Arcoiris, une ONG qui défend les droits des personnes LGBTI (Lesbiennes, Gays, Bi, Transsexuelles et Intersexuelles) au Honduras. Cette association, née en 2003, travaille sur des thématiques de santé intégrale, défense et promotion des droits humains de la diversité sexuelle hondurienne, plaidoyer politique et recherches.

Le Honduras avec un taux d'homicide de 68 pour 100 000 habitants est considéré comme le pays en paix le plus dangereux au monde. Les crimes de haine envers la communauté LGBTI y sont très fréquents : en cinq ans, 174 meurtres ont été recensés, avec un taux d'impunité de 92%.

Les défenseurs des droits LGBTI sont eux aussi régulièrement victimes d'agressions, menaces et actes d'intimidation. A la suite de nombreuses menaces reçues, Donny Reyes bénéficie depuis 2009 de mesures de protection de la Commission interaméricaine des droits de l'Homme.

PBI a ouvert un projet au Honduras en 2013, à la demande d'organisations locales de défense des droits humains qui ont senti la répression s'accroître à leur égard après le coup d'Etat de 2009. PBI Honduras accompagne Arcoiris depuis juillet 2015.

Donny Reyes sera en France à l'occasion d'une tournée dans plusieurs pays européens (France, Espagne, Suisse, Allemagne et Norvège). PBI France souhaite profiter de la présence de Donny Reyes pour sensibiliser les autorités et l'opinion publique à la situation de la communauté LGBTI au Honduras et aux risques que prennent ceux qui défendent leurs droits.

*Camille Bossé*

**S'impliquer avec PBI**

**>>> Devenir bénévole**

Pour devenir bénévole et aider régulièrement ou ponctuellement, il faut

- avoir un peu de temps à donner ;
- être ouvert et convaincu de l'efficacité de la non-violence

**>>> Nos actions**

**Appui aux projets**

À chaque projet de terrain correspond un "réfèrent", chargé du suivi du projet au sein de la section nationale. Il/elle informe les candidats au volontariat, assure une veille informationnelle, et est la courroie de transmission entre le comité qui gère le projet et la section nationale. L'appui aux projets passe également par la recherche de fonds et le travail inter-associatif.

**Réseau d'alerte**

Il appartient aux sections nationales de constituer un réseau d'appui : celui-ci est composé de personnalités – élus locaux, députés, membres d'ONG – qui ont connaissance de notre action et la soutiennent moralement ou politiquement. En cas de difficulté rencontrée sur le terrain par un volontaire ou une personne accompagnée, ce réseau est sollicité pour une réaction immédiate auprès des autorités concernées.

**Communication**

> Communication externe

Il s'agit de la création et la mise à jour des documents d'information (plaquettes, bulletin trimestriel etc.) et de la gestion de la liste de diffusion de PBI. Il faut également assurer la publicité des événements auxquels participe PBI, en tant qu'organisateur comme en tant qu'invité.

> Communication interne

En tant que membre d'une organisation internationale, PBI-France doit participer à la vie de celle-ci : contribuer aux publications générales, se positionner sur différentes questions, participer à des rencontres internes...

**>>> Devenir volontaire**

Pour devenir volontaire il faut :

- parler l'espagnol pour les projets latino-américains;
- avoir une expérience associative préalable est souhaitable.

Chaque projet prend en charge la formation du volontaire, un voyage aller/retour, le séjour sur place, l'assurance et une petite indemnisation mensuelle. On demande au volontaire de s'engager pour une durée initiale d'un an.

Consultez le site internet de PBI-France : [www.pbi-france.org](http://www.pbi-france.org)

**REJOIGNEZ-NOUS**

**Je deviens membre de PBI-section française**

Adhésion au tarif

- ◇ Normal, 30 €
- ◇ Réduit (étudiants, petits budgets) 15 €
- ◇ De soutien, 60 €

L'adhésion ne comprend pas l'abonnement au bulletin trimestriel *Présence internationale*.

**Je m'abonne au bulletin trimestriel *Présence internationale* ◇ 10 € par an**

**Je souhaite faire un don de** ◇ 30 € ◇ 60 € ◇ 100 € ◇ Autre : ..... € (déductible des impôts)

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Adresse :** .....

**Code postal :** ..... **Ville :** .....

**Tél :** ..... **Email :** .....

Vos chèques sont à adresser à l'ordre de PBI France et à envoyer au 21 ter, rue Voltaire 75011 Paris